MONCLAR *mag*

Décembre 2022

Mairie de Monclar
Tél : 05 53 41 80 98
Fax :05 53 41 83 07
monclar.mairie@orange.fr
www.mairie-monclar47.fr

BULLETIN MUNICIPAL réalisé par :
Martine Catherine, Monique Martinet
Dominique Bouissière, Sabrina Darini
Thomas Decourty, Magalie Brulant

Sommaire

Le mot du Maire	1
Résumé des différents Conseils municipaux	2-5
Comptes administratifs	6
Budget Primitif	7
Vie du village	8
Etat Civil	8
Informations diverses	9
Incivilités	10
Le tri sélectif	11
Marchés de producteurs	12
Animations culturelles	13
Marché de Noël	14
Activités ACPG-CATM	15
Bibliothèque municipale	16-17
Génération Mouvement Monclar 2000	18-19
UNA	20
APE	21
Ecole	22-23
Amis de Prélats	24
ADMR Paloma	25-27
Vœux	28

Le Mot Du Maire

Encore une fois, j'ai l'honneur de vous adresser quelques mots pour clore cette année 2022 et surtout pour vous souhaiter une Bonne Année 2023.

Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Monclar. Les coûts explosent dans de nombreux domaines comme l'énergie, l'eau, l'alimentation, les matières premières. La commune n'est pas éligible aux différents dispositifs mis en place par l'État pour amortir cette crise. En conséquence, vous devez être conscients que le budget de l'exercice 2023 sera certainement contraint.

Pour maîtriser les coûts en énergie, des mesures ont déjà été prises (illuminations de Noël limitées, températures raisonnées à 21°C dans les écoles, etc.). Néanmoins, nous devons poursuivre nos efforts. C'est pourquoi, les élus ont acté la décision de l'extinction de l'éclairage public sur toute la commune entre minuit à 6 heures. Cette action permettra de réaliser des économies substantielles mais aussi de répondre à des objectifs écologiques nécessaires comme la lutte contre la pollution lumineuse. La municipalité a demandé une étude de faisabilité à Territoire d'Energie 47.

Face au renchérissement du coût des ordures ménagères une réforme doit être mise en place au cours de l'année 2023. Des réunions ainsi que des notes d'explications vous seront proposées prochainement.

D'ici quelques semaines, l'ancienne épicerie devrait reprendre vie avec l'ouverture d'un tiers-lieu. Son nom n'a pas été encore choisi mais cet établissement, avec le concours des associations, devra être un lieu de convivialité et de rapprochement entre les Monclarais.

Je vous incite à utiliser PanneauPocket et/ou le site de la Mairie pour bénéficier de toutes les informations municipales en temps réel.

Enfin, je profite de ce « mot » pour vous inviter aux vœux de la Municipalité qui auront lieu le dimanche 8 janvier 2023 dans la Halle de la Mairie.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes.
Qu'elles soient empreintes de convivialité et de joie.

Dominique Bouissière

Résumé des différents conseils :

(10 mars 2022, 31 mars 2022, 30 juin 2022, 29 septembre 2022, 29 novembre 2022)

Désignation adjoint au Maire :

M. le Maire retire par arrêté les délégations consenties à Francis CAGNATI, adjoint au Maire. Après vote du Conseil Municipal, Christian VIDAL, candidat, devient le nouvel adjoint au Maire.

Cession terrain Glory :

Proposition d'achat terrain par M.MIVIELLE et Mme GAYRAUD pour le lot n° 6 (2049 m2) acceptée par le Conseil Municipal.
La vente a été signée le 1er juillet 2022.
La construction de la maison a commencé depuis début septembre 2022.

Convention d'accompagnement de TE 47 (Territoire d'Energie 47) à la transition énergétique :

TE 47 souhaite encourager et soutenir ses communes adhérentes dans la mise en œuvre d'une politique de bonne gestion énergétique.
Une convention d'accompagnement à la transition énergétique a été élaborée pour permettre aux communes de bénéficier de l'expertise technique, juridique et administrative des services de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne afin de répondre au mieux aux exigences règlementaires et aux différents enjeux énergétiques.
La convention proposée entrera en vigueur à compter de la date de sa signature et aura une durée de deux ans reconductibles deux fois.
Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune à l'accompagnement à la transition énergétique proposé par TE47 et donne pouvoir à M. le Maire pour signer ladite convention.

Loyers logements Mairie

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les loyers des divers logements communaux n'ont pas été augmentés depuis 2011.
Après débat, le conseil municipal décide d'appliquer une hausse de 2% sur tous les loyers à partir du 1er juillet 2022, excepté sur le logement du 38 rue de Marmande dont le loyer a été actualisé au 01/12/2020.

Personnel communal

M. VIDAL fait part à l'assemblée que Lilian GRUGNET est actuellement seul au service technique.
Il a d'abord été soutenu par du personnel de l'Association Intermédiaire Pays du Confluent (AIPC) pour les divers travaux d'espaces verts. Il est maintenant épaulé par des salariés mis à disposition de l'ANDAPEI de l'ESAT Montclairjoie.

Chantiers Jeunes 2022 :

M. le Maire explique que la Communauté de Communes Lot et Tolzac organise sur le territoire de la Communauté des « chantiers jeunes » durant les vacances scolaires pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans.
Chaque commune intéressée pour recevoir ces chantiers jeunes doit proposer des chantiers adaptés et motivants à leurs démarches.

M. le Maire a rencontré Mathieu ARCAS, afin de lui présenter les divers sites où pourraient être organisés ces chantiers. Ainsi la commune de Monclar a accueilli ces jeunes du 18 au 22 juillet pour la mise en valeur du jardin du Presbytère, plantations, travaux de peinture...

Tiers lieu

M. le Maire informe les membres du Conseil que le logement 1 (60 m2), au-dessus du Tiers lieu, va être achevé dans les prochaines semaines. Le conseil municipal décide de mettre ce logement à la location pour un montant de 320 €.
Après toutes les autorisations obtenues, les travaux du Tiers Lieu sont en bonne voie. Il sera destiné à accueillir les Monclarais dans un esprit convivial.

City stade

Le city stade est terminé, ainsi que les aménagements autour du lac. Il est déjà régulièrement utilisé par les enfants du centre de loisirs Lot et Tolzac : il est ouvert à tous.

Eglise Saint-Clair

M. Airiau, conservateur des Antiquités et Objets d'Art d'Agen, est venu recenser le patrimoine au sein de l'église et a transmis la liste des objets protégés au titre des monuments historiques.
La commune est consciente de l'ampleur des travaux à effectuer dans notre église et met tout en œuvre pour essayer de trouver des financements.

ORT (Opération de revitalisation du territoire) Présentation de M Crespo-Foucœur (Chef de projet « Petites villes de demain »)

L'ORT est destinée à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation de centre-ville : modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, lutte contre la vacance de l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier de loisir et de friches urbaines, revalorisation du patrimoine bâti dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

M le Maire explique que la convention doit être adoptée par chaque commune représentée, dont Monclar, afin que le Conseil Communautaire puisse délibérer et signer la convention en décembre 2022.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents la convention ORT.

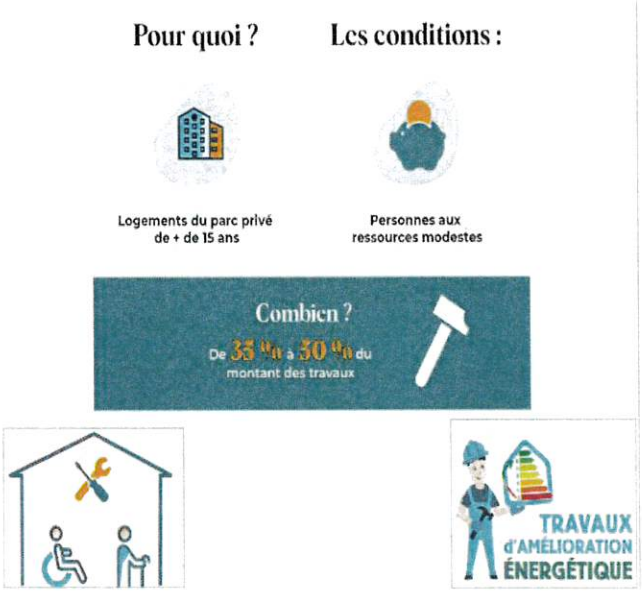

Arrêté municipal réglementant le stationnement dans le Bourg :

M. le Maire relate les nombreuses incivilités auxquelles il fait face concernant le stationnement dans le bourg. Les services de gendarmerie sont intervenus, des avertissements ont été donnés.

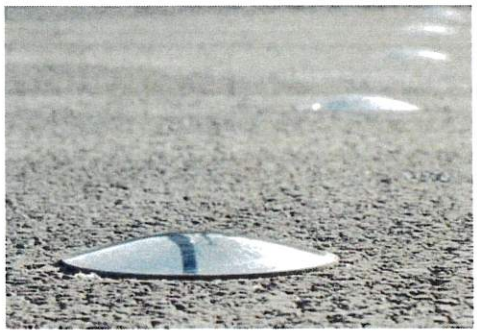

M. le Maire propose qu'un arrêté soit pris pour acter la signalétique actuellement en place.
Le stationnement est autorisé uniquement sur les parties goudronnées et les portions en cailloux lavés où les places de stationnement sont matérialisées par des clous de délimitation.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour que soit pris un arrêté municipal actant la proposition susdite. Le conseil municipal souhaiterait faire le test d'un stationnement réglementé par un disque bleu devant le parvis de la mairie.

Arrêté municipal réglementant la circulation sur les berges du Lac :

M. le Maire propose d'officialiser par un arrêté municipal la réglementation de la circulation sur les berges du lac, à savoir interdire l'accès, la circulation et le stationnement sur les berges du lac à tous véhicules.
Le conseil municipal valide l'interdiction proposée ; la signalétique matérialisant cette décision étant déjà mise en place.

Comptes administratifs

Régie Transport Scolaire

Compte Administratif 2021 :

M. JUGIE donne lecture du compte administratif 2021 dressé par M. le Maire.
Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 5 240.03 €.
Le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Compte de Gestion 2021 :

M. JUGIE donne lecture du compte de gestion de la régie transport scolaire dressé par Mme le receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par M. le Maire. Le compte de gestion 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Commune

Compte Administratif 2021 :

M. JUGIE donne lecture du compte administratif 2021 dressé par M. le Maire.
Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 191 409.12 €.
Le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Compte de Gestion 2021 :

M. JUGIE donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par Mme le receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par M. le Maire.
Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Budgets primitifs

Budget Primitif 2022 de la Régie Transport Scolaire :

M. le Maire soumet au conseil municipal un projet du budget 2022 de la régie transport scolaire proposé par la commission des finances.
Le budget s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 3 240 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 5 000 €.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 :

M. le Maire soumet au vote les taux d'imposition des taxes directes locales, il rappelle qu'il n'y a pas eu d'augmentation de ces taux depuis 2011.
Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de maintenir pour l'année 2022 le taux des taxes directes locales inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition à savoir :

Taxe Foncière (bâti)	40.50 %
Taxe Foncière (non bâti)	68.33 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	19.27 %

D'où un produit fiscal attendu de 396 984 €.

Budget Primitif 2022 de la Commune :

M. le Maire soumet à l'assemblée l'élaboration du budget 2022 de la commune, établie par la commission des finances.
Le budget se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 1 003 773 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 404 913 €.

Les programmes proposés à l'inscription budgétaire section investissement pour 2022 sont les suivants :

City stade :

- Tiers Lieu,
- Bâtiments communaux,
- Réfection court de tennis,
- Acquisition de matériel

Le budget est voté à l'unanimité.

Vie du village...

ETAT CIVIL 2022

NAISSANCES

BATTOCCHIO Manon, Gwenaelle, Morgane	18/02/2022
DELPECH Iban	21/02/2022
COPPOLA Milan, Sandro	27/04/2022
CHÉRON Nathan, Maël	05/06/2022
GAY Juliette, Louise	07/08/2022

MARIAGES

KÉRISAC Quentin RAYNAUD Brenda, Denise, Emilie	21/05/2022
BIJOU Mehdi, Amine KHADRI Sonia, Johaïna	02/07/2022
FAVALE Léonida, Claude DUFFAU Pascale	09/07/2022
ROUSSELIERE Bruno, Jean MBIDA Marcelline	09/07/2022
DARINI Frédéric GUILLOT Sabrina	27/08/2022
RIVA Angélo MALBEC Sylvie, Karine	16/11/2022

DECES

ROUBY Germaine, Emilie Veuve LAURENT	18/01/2022
NOBLE Wendy, Patricia Epouse LAMUDE	06/02/2022
CROUZET Gilbert, Maxime	10/02/2022
DURAND Annette Veuve ALICOT	24/04/2022
ADAMCZYK Jean	14/06/2022
GAYE Sylvia, Andrea Veuve COMMUNAL	14/06/2022
MARTINET Jean-Claude, Marie	11/08/2022
BOITTIAUX Jacqueline Veuve DUCHEMI	31/08/2022
PARIS Carole Epouse CARMIGNAC	26/09/2022

Informations diverses

Le dépigeonnage a été confié à Max Valade afin de régulariser la population des pigeons.

L'aire de jeux : remplacement d'un jeu détérioré. Nous vous rappelons de respecter les consignes d'utilisation de l'aire pour que nos jeunes enfants puissent continuer à profiter de cet espace ludique.

Panneau Pocket reste une application très appréciée de la population monclaraise pour toutes les informations diffusées régulièrement de la vie de notre village.

Nouvelle Association en cours de création (Maison de Santé Solange Granay) "Ensemble au Cœur de Monclar"

Cette association a pour but de donner le sourire avec diverses activités qui restent à définir (Marches, Présentation matériel de cuisine, Activités manuelles, Revoir le code de la route, Gestes des premiers secours, Ateliers mémoire, etc....)

La 1ère assemblée générale est prévue le 16 janvier 2023 à 14h30 à la salle Billou : Nous vous attendons nombreux !

Incivilités :

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer.

Nous félicitons les Monclarais qui jouent le jeu et qui contribuent à l'embellissement de la commune.

Propreté, stationnement, respect du voisinage...
sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme.
La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles,
elle aura toujours besoin de VOUS pour donner du sens à son action

Nouveau au 1er janvier 2023 en Lot et Tolzac : tous les emballages se trient.

Il est impératif de trier davantage pour réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles. Cela reste un défi majeur pour tous.

À partir du 1er janvier 2023, l'habitant pourra jeter dans les colonnes jaunes TOUS les emballages qui devront être séparés, inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Un enjeu aussi bien financier qu'environnemental

Confrontée à une augmentation dans les années à venir du coût de gestion des déchets (près de 26 000 € de dépenses supplémentaires pour la CC Lot et Tolzac en 2022 par rapport à 2021 en raison notamment de la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes), la maîtrise des coûts est possible en agissant pour l'environnement.

Marchés des Producteurs de Pays : organisation et planification

Les Marchés de Producteurs de Pays ont eu lieu les 10, 17, 24, 31 juillet et 7, 14, 21 août.

Les producteurs présents :

- Carl NAIBO (produits à base de canard)
- La famille MIOSSEC (veau et frites)
- Didier LABAT (vin)
- Blandine et Sébastien COMTE (bière)
- La bergerie de Beaugas (fromage)
- Les vergers de Diode (sorbets, crêpes bio)
- Escargots Aquitaine
- MONCLAR 2000 (eau, le pain et le café)

Les groupes musicaux présents :

- Les Histoires d'A
- Iona
- Lori Bess Trio
- Loula B
- Projet Newton
- The Fran Ray Band
- WAT
-

Nous avons une pensée toute particulière pour Jean-Yves MIOSSEC qui nous a quitté brutalement très récemment (EARL du Pech : viande de veau-). Nous sommes de tout cœur auprès de son épouse Claudine et de ses enfants Guillaume, Gaël, Emilie.

La saison s'est clôturée par un concert gratuit du groupe CALHOUN AND FRIENDS sur la place du village où de nombreuses personnes ont pu apprécier le jazz, le swing et le blues.

Le jeu des 1000 Euros de France Inter

Le 8 novembre a eu lieu l'enregistrement de quatre émissions à la salle du Magre.
La commune et ses candidats n'auraient pour rien au Monde manqué ce rendez-vous exceptionnel : 4 équipes gagnantes dont 2 candidates monclaraises (Mme Francine Vigne et Cylia Lucat).
La diffusion de ces émissions a eu lieu durant la semaine du 28 novembre au 1er décembre.

Vernissage de l'exposition de M. Lorenzon le 10 novembre sur la guerre 14-18 :

Les Monclarais morts pour la France y sont mis à l'honneur.
M. Lorenzon a fait une recherche de 2 ans à raison de 4h par jour pour la réalisation de cette exposition.

Le Marché de Noël a eu lieu le dimanche 11 décembre à la salle du Magre, organisé par le Comité des Fêtes, avec plusieurs animations et ateliers pour les enfants, un spectacle de danse et la venue du Père Noël. Vous êtes venus nombreux pour cette chaleureuse manifestation.

Résumé des activités des ACPG-CATM
Ste Livrade –Monclar pour 2022

Comme pour toutes manifestations depuis deux ans, nous avons été soumis aux contraintes sanitaires que la COVID 19 nous a fait subir.

Nous avons fait acte de présence en nombre restreint lors de cérémonies commémoratives et de décès de l'un de nos camarades.

Notons que les remises de médailles prévues n'ont pu se faire.

Cette année 2022 étant plus souple sur les contraintes de l'épidémie, nous avons assisté à toutes les cérémonies et les sépultures avec le maximum de représentants et surtout des Porte-Drapeaux dont trois nous ont rejoints

Mrs SORBETS et TU VAN TRUNG de St Pastour et Mr LORIOT de Ste Livrade.

Nous nous déplaçons parfois assez loin pour des cérémonies ou des sépultures si nous sommes sollicités.

Nous avons pu décorés Mr TIMMERMAN de l'Ecusson de 3 ans de Porte-Drapeau et le diplôme lui a été remis lors de la cérémonie du 8 Mai à St Pastour

Pour Mr TURLAN l'écusson et le diplôme des 3 ans lui ont été remis par Mr ARNAUD notre Co-Président lors de la cérémonie du 14 juillet à Ste Livrade

Quant à Mr AGUETTAZ, c'est l'écusson et le diplôme des 10 ans de Porte Drapeaux qui lui ont été remis par Mr GIRARDIE lors de la cérémonie du 18 Août (Libération de Ste Livrade)

Un nouvel adhérent Mr TABET a été décoré cette année (voir article)

Deux veuves ont rejoint notre association, il s'agit de Me MESSAADI de Ste Livrade et de Me POPIE de Villeneuve sur Lot

Les représentants de nos sections cantonales ont été présents aux différentes réunions : du comité directeur de l'association départementale à Agen à celles de l'UDAC ainsi qu'à Paris au Comité Fédéral. Le 6 Avril, le 16 juin et s'y rendront le 24 novembre 2022.

Nous faisons aussi 2 ou 3 lotos par an, au cercle Villeneuvois, selon les désidératas de chaque association. Le Président du Club organise une AG à l'issue de laquelle les dates du loto seront déterminées pour chacune des associations l'AG aura lieu le 24 Octobre 2022.

BIBLIOTHEQUE DE MONCLAR

Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

L'inscription à la bibliothèque est annuelle, gratuite et obligatoire. Elle donne droit à une gratuité des prêts à choisir parmi plus de 3000 ouvrages issus de fonds propres, de dons ou du dépôt de la Médiathèque Départementale (romans, livres en gros caractères, histoire locale, albums, mangas, BD, documentaires). Nous renouvelons nos fonds, en achetant de nouveaux documents et en échangeant des livres de la Médiathèque Départementale deux fois par an. Faites-nous part de vos suggestions, de vos envies… Nous avons également recours à une navette tous les 15 jours qui nous permet d'essayer de trouver pour vous à la MD47 des ouvrages que nous n'avons pas. Il suffit de demander…

La bibliothèque est ouverte à tous : flâneurs, curieux ou passionnés … N'hésitez pas à venir nous faire un coucou, à butiner dans nos rayons ! Vous pouvez compter sur l'accueil, la disponibilité et le conseil des bénévoles, Djedline, Monique, Alain, Roland, Caroline et Maryvonne, afin de se rencontrer et de partager le plaisir de lire.

Pour tout renseignement :

Bibliothèque de Monclar, Place de l'église 47380 Monclar
Tél : 05 53 70 21 27
bibliomonclar@gmail.com
http://www.mairie-monclar47.fr/bibliotheque/

Les racontines du mercredi matin sont proposées chaque début de mois pour les enfants de 2 à 6 ans à 11h00. Cette année, elles ont eu lieu sitôt que nous avons pu recevoir des groupes à la bibliothèque après les mesures de confinement.

- 1er juin « La clé sous la porte »,
- 6 juillet « Le temps du voyage »,
- 7 septembre « C'est la rentrée ! »,
- 5 octobre « Plus loin »,
- 2 novembre « Une maison, un refuge »,
- 7 décembre « Noël ! Joyeux Noël ! ».

Les racontécoles proposent des lectures aux deux classes de maternelle de Monclar qui se déplacent jusqu'à la bibliothèque une fois par mois. Les enfants empruntent un livre de leur choix à cette occasion.

L'espace jeunesse de la bibliothèque se transforme petit à petit pour le confort des enfants. Deux bacs de rangement ont déjà remplacé cette année des caisses contenant les albums.

Quatre mallettes ont été réservées à la Médiathèque départementale : « Toc, toc, toc » en janvier, « Le gros navet » en février et mars, « Les musiciens de Brême » en avril et mai et « La clé sous la porte » en juin et juillet. Elles proposent une sélection d'albums pour les enfants et des tapis de lecture permettant des animations.

Des projets pour 2023 :

Expositions

Nous possédons des images anciennes de Monclar. Peut-être pourriez-vous nous prêter des cartes postales ou photos pour compléter notre collection, afin que nous puissions les afficher sur nos murs.
Si vous avez des idées pour d'autres expositions, pensez à nous les communiquer. Peut-être pourrons-nous les mettre en œuvre ?
Nous devons recevoir des mallettes et expositions de la Médiathèque Départementale : DIY (janvier-février), Emotions (du février-avril), Laboratoire de la sorcière (mai-juin) et La planète dans l'assiette (septembre- novembre)

Aménagements Nous espérons continuer à rendre accueillant le coin jeunes en complétant notre équipement.

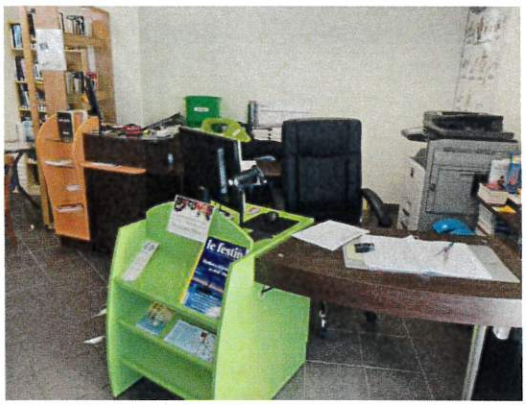

Vacances de Noël

La bibliothèque sera fermée du jeudi 22 au samedi 31 décembre inclus.

Monclar 2000

Générations Mouvement

GENERATIONS MOUVEMENT

MONCLAR 2000

L'année 2022 a été pour notre Association une année de reprise après deux ans d'interruption pour cause de COVID – A priori, il faut constater que nos adhérents ont eu du mal à nous rejoindre et à reprendre les activités que nous leur proposons. Mais soyons optimistes et espérons que 2023 soit plus bénéfique.
Toutefois nous vous proposons un résumé de nos activités effectuées :

- **15 Mars** Assemblée Générale à l'Ancienne Ecole
- **20 Mai** Domaine de Gazania et Montauban en collaboration avec le Club de la Tour du Roy
- **2 Juin** Journée Promenade à Monflanquin (photo)
- **4 et Juin** Fête Votive – Participation au Loto organisé par le
  - Comité des Fêtes
- **Juin et Septembre – Voyage ANCV à Hyères**
- **14 Juillet** Repas estival annulé pour cause de canicule
- **21 Juillet** Spectacle des Folkloriades à Castelmoron
- **Juillet et Août** Participation aux Marchés de Producteurs
- **13 Septembre** Journée Belote et repas (photo)
- **20 Septembre** Sortie en collaboration avec le Club de la Tour du Roy - Sur la route du cassoulet à Castelnaudary
- **30 Septembre** Participation au Concours Régional de belote A FAUILLET , organisé par la FD 47 et la Région Aquitaine

- **Lotos tout publics à la salle du Magre les 5 Mars, 2 Avril, 15 Octobre et 3 Décembre**

<u>Activités Régulières à l'ancienne Ecole)</u>

Les 2 et 3eme Mardis de chaque mois :	**Belote Interclubs**
Le 3éme Jeudi :	**Petit Loto**
Le 1er Jeudi :	**THAI SON VO DAO à la salle de Judo de Monclar**
Les autres Jeudis :	**Entretien Physique à la Salle Damira**

- **<u>Ciné Seniors</u> : Tous les 1er Lundi de chaque mois :**

Cinéma l'UTOPIE à Ste Livrade – Tarif Réduit

En projet pour 2023

Activités régulières, lotos tout public, etc.
Sortie d'une journée (Folies Fermières, Pau)

Voyages ANCV 4 jours (Puy de Dôme) 7 jours Bretagne Alsace
Initiation à l'informatique

Afin de mener tous ces projets à terme, notre club a besoin de soutien par la présence de nos adhérents mais aussi par un apport de nouveaux bénévoles

N'oublions pas les finalités de notre Association sont de
Développer le lien social, de lutter contre l'isolement, apporter
Du service aux adhérents, contribuer à l'aide du bien vieillir

Remerciements à Mr BOUISSIERE, Maire de Monclar, ainsi qu'au Secrétariat et services techniques pour leur aide ;

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements en téléphonant au 0634506779 Mme MARTIN ou en venant nous rendre visite à l'ancienne Ecole.

JOYEUSES FETES - BONNE ANNEE 2023

La Présidente D. MARTIN

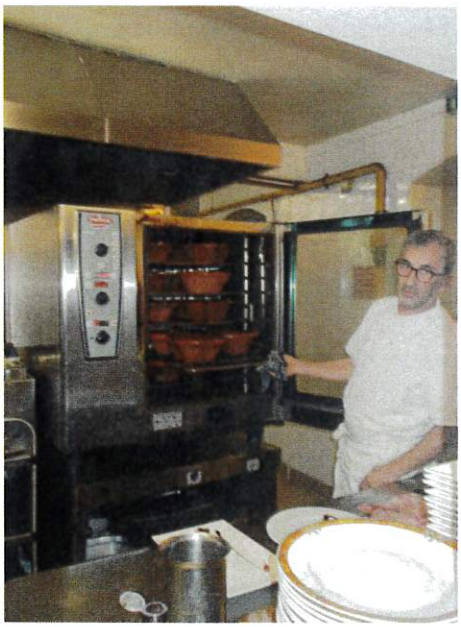

L'association agréée UNA Monclar œuvre pour l'aide à la personne, l'accompagnement et les soins à domicile afin de maintenir et de pérenniser l'autonomie.
À la suite de l'assemblée générale du 14 octobre dernier, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau ont été élu. L'ensemble des membres m'ont nommé présidente de l'association UNA Monclar. Ces nouveaux membres viennent d'horizon divers et ont chacun et chacune des compétences propres pour faire perdurer l'association.

Nous œuvrons dans beaucoup de communes : Sainte Livrade sur lot, le Temple sur lot, Saint-Étienne de fougères, Monclar, Tombeboeuf, Montastruc, Pinel Hauterive, Saint Pastour, Saint-Pierre De Caubel, Castelmoron sur lot, Granges sur lot, etc… Pour le secteur de Lauzun, par manque d'effectifs et représentant un coût important nous avons été contraints de rompre les contrats avec les bénéficiaires de ce secteur au 31/12/2022, tout en les guidant dans la recherche de structure plus proche de leur domicile.

Nous assurons toujours le portage des repas à domicile et la télé-assistance avec l'aide du département et des caisses.

Ces deux dernières années ont été difficiles et compliquées pour l'association et ses salariés.
D'une part la Pénibilité de nos métiers et plusieurs inaptitude au travail ont lourdement impacté nos finances. À cela s'est ajouté au 1er octobre 2021 l'application de l'avenant 43 (augmentation des salaires), financièrement non compensé dans les délais prévus. Aussi, un mauvais climat social au sein de la structure a été révélateur d'un manque d'écoute des salariés par la gouvernance qui a œuvré par le passé mais dont une série d'erreur a précipité son départ.

La structure est donc actuellement en pleine restructuration pour la redresser financièrement et pérenniser les emplois. Nous y sommes aidés par différents acteurs et toujours avec le soutien sans faille de la Fédération UNA 47.

L'année 2022 sera donc sous le signe du renouveau pour notre structure.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et l'association UNA Monclar reste à votre disposition et à votre écoute pour tout renseignement au 05–53–41–84–81.

La Présidente,
Alexandra BRINSTER

UNA MONCLAR
Association d'aide à domicile
20 Place de la Mairie
47380 MONCLAR D'AGENAIS
Tél./Fax : 05 53 41 84 81

UNA MONCLAR
Place de la Mairie – 47380 MONCLAR
Tél. : 05.53.41.84.81 • Mail : una.monclar@orange.fr
N° Siret : 30088202400023

Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

L'APE du RPI ST ETIENNE DE FOUGERES / MONCLAR.

Pour l'année scolaire qui vient de s'écouler, l'APE a pu proposer plusieurs actions et évènements malgré le climat sanitaire incertain. Nous avons réalisé la vente de chocolats, de sapins de noël et un week-end emballage cadeau au centre Leclerc de Villeneuve sur Lot. Grâce à ses différentes actions l'APE a pu gagner de l'argent pour offrir à l'école de Monclar un spectacle de Noël. Nous avons également pu participer financièrement aux sorties scolaires des écoles du RPI (la cité de l'espace pour l'école de St Etienne et la ferme exotique pour Monclar). Toujours grâce à l'argent récolté nous avons pu offrir un goûter et un spectacle lors de Carnaval (Mme Carnaval a pu enfin être brûlée après 2 années à patienter). Nous avons fini l'année scolaire en beauté avec la fête de fin d'année du RPI, qui malgré la canicule, a cette fois-ci pu se faire après 2 années d'absences pour le plaisir de tous. Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont participé à la confection des gâteaux qui ont rencontré un franc succès !

Pour l'année 2022-2023 nous fourmillons d'idées et le climat sanitaire un peu moins incertain nous laisse envisager un avenir plus serein.

Octobre 2022 : Nous avons organisé la vente de chocolats de Noël ouverte à tous, livrés début décembre. Merci pour vos commandes.

Vendredi 9 décembre 2022 : la vente de sapins ouverte à tous a été livrée devant les écoles. Merci de vos commandes, la livraison sera sûrement début décembre pour 2023 suite à de nombreuses demandes. Tenez-vous prêts pour l'année prochaine.

Dimanche 11 Décembre 2022 : Nous avons été sollicités pour tenir un stand au marché de Noël de Monclar, vente de pâtisseries et artisanats parentaux.

Jeudi 17 décembre 2022 : Le spectacle de la compagnie Chuchoconto a été offert aux élèves de l'école de Monclar et une distribution des cadeaux auprès de tous les enfants du RPI.

Projets 2023 :

Samedi 4 mars 2023 (date à confirmer) : le loto des écoles fera son grand retour à la salle des fêtes de Monclar. (Avis à la population : nous cherchons donc les lots !)

Samedi 1er avril 2023 : Chasse aux œufs carnavalesque pour tous les enfants de SEF et Monclar

Vendredi 9 juin 2023 : Fête des écoles avec le spectacle des 5 classes du RPI, suivi d'une soirée auberge espagnole.

L'équipe de l'APE se tient à votre disposition pour tout renseignement

Dorothée 06 86 79 30 96 / 06 27 08 18 95

DU COTE DE L'ECOLE

En cette rentrée 2022, l'école accueille 8 PS, 21 MS et 11 GS. D'autres élèves feront leur rentrée en janvier 2023.

En mai dernier, les deux classes de l'école se sont rendues à la ferme exotique de Cadaujac. Cette sortie était subventionnée par l'APE, la mairie et la coopérative scolaire.

Début juillet 2022, les deux classes de l'école ont participé aux Usépiades, rencontre sportive organisée par la classe de CM1 / CM2 de St Etienne de Fougères pour découvrir divers sports olympiques (basket, golf, tennis, ...). Les cinq classes du RPI étaient réunies.

LES AMIS DE PRELATS

Les membres de l'association se sont réunis sous la présidence de Marie-Paule Jouaux ce jeudi 15 décembre afin de faire le point sur l'année écoulée.

Peu de choses se sont passées étant donné la conjoncture des deux dernières années.

La messe anniversaire du mois de mai a eu lieu et nous pouvons d'ores et déjà annoncer celle du 21 mai 2023. Les Amis de Prélats apprécient cette rencontre qui regroupe les anciens du théâtre de Monclar, ainsi que les nouveaux arrivants qui sont tombés amoureux de ce site exceptionnel.

Quelques petits travaux d'entretien vont s'avérer nécessaires, tel le traitement des bancs de la chapelle. Nous pouvons compter sur notre groupe de bénévoles, d'autant que de jeunes Monclarais sont venus nous rejoindre et apporter leur aide.

Cette nouvelle équipe réfléchit afin d'organiser dans la mesure du possible des manifestations type concert, théâtre etc…, qui feraient vivre et connaître ces lieux.

Nous sommes ouverts à toute proposition et serions heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Contacts : M.P. Jouaux

2022 à l'ADMR

La Commune de Coulx accueille 2 Associations ADMR.

L'ADMR Verteuil-Coulx

- 1 Service d'Aide à Domicile avec 17 salariés, 11 bénévoles et 219 bénéficiaires. Le secteur d'activité de l'Association Verteuil-Coulx est représenté par 33 communes.

- 1 Service de Portage de Repas : les repas sont élaborés par la Maison de Retraite de Castelmoron s/ Lot. Elle privilégie le circuit de proximité avec des produits locaux. Le Service de Portage de Repas livre environ 15.000 repas par an sur 2 tournées (1 tournée sur le secteur de Tonneins, Laparade, Varès... et une tournée secteur Coulx, Granges s/ Lot, Seyches...). Les repas sont livrés tous les jours, samedi, dimanche et jours fériés compris, le matin en liaison chaude.

- 1 Service de Transport : Si des heures vous ont été accordées par votre caisse de retraite (AGIRC-ARRCO, Sortir+, ...) pour un accompagnement chez le médecin, le kiné, un RDV à l'hôpital ou encore pour aller faire des courses vous pouvez prendre contact avec nous.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces services vos pouvez-vous adresser à l'ADMR Verteuil-Coulx, par courrier au 211, Rue Fernand Cantin 47260 Coulx, par téléphone au 05.53.88.27.80 ou par mail à asso.verteuilcoulx@fede47.admr.org

L'ADMR PALOMA :

Maison d'Accueil de Coulx – Maison d'accueil du Temple Sur Lot

Les Maisons d'Accueil de Coulx et du Temple Sur Lot accompagnement les personnes âgées du territoire et leur famille.

Les projets et la pérennisation des services rendus par les Maisons d'Accueils de Coulx et du Temple Sur Lot :

-l'EHPAD hors les murs qui propose aux personnes âgées à domicile une visite bienveillante matin et soir ainsi que la possibilité de maintenir un lien social lorsque les familles sont éloignées physiquement. Cela permet de repousser les limites et de rester le plus longtemps possible à domicile. Ce service fonctionne aussi les samedis, dimanches et jours fériés.

-L'Hébergement en urgence, lors des inondations, lors de situations rendant le maintien à domicile impossible temporairement et brutalement. Cette possibilité d'accueil en urgence est accompagnée par l'Agence Régionale de Santé.

L'ADMR PALOMA a aussi un service de coordination de parcours (MAIA) sur la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) Marmande-Tonneins.

Maison d'Accueil de Coulx

Toute l'équipe
du Conseil Municipal
vous souhaite de

très bonnes fêtes de fin d'année !

Pour célébrer la nouvelle année 2023,
nous vous présenterons nos vœux
le Dimanche 8 Janvier 2023
à 11 H 30 sous la Halle de la Mairie

Un apéritif vous sera offert.